

ÉNONCÉ DE POSITION

Rémunération des stages en physiothérapie

DÉCEMBRE 2023



Association
québécoise de la
physiothérapie

Contexte

L'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) est d'avis que le stage final des étudiants collégiaux et universitaires en physiothérapie doit être rémunéré, autant dans le secteur public que privé.

L'AQP croit qu'une rémunération du stage final favoriserait un meilleur recrutement et une rétention plus importante des professionnels de la physiothérapie, surtout en milieux ruraux et en régions éloignées. Cette mesure diminuerait le fardeau financier des nouveaux diplômés en physiothérapie. Cela correspond à une solution en amont à la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la physiothérapie.

Messages clés

- 1 L'AQP appuiera les associations étudiantes collégiales et universitaires dans leurs actions pour la rémunération des stages finaux.
- 2 L'AQP s'engage à faire des représentations auprès du gouvernement et des instances décisionnelles afin qu'ils prennent action dans ce dossier.
- 3 L'AQP collaborera avec les milieux de stage et les maisons d'enseignement afin d'élaborer des solutions à court et à long terme pour offrir une rémunération aux stagiaires finissants.

Conclusion

L'AQP s'engage à soutenir les étudiants collégiaux et universitaires des programmes de physiothérapie du Québec pour l'accès à des stages finaux rémunérés peu importe le type de milieu. L'AQP croit fermement que cela permettra d'aider les étudiants qui sont, pour la plupart, en situation financière précaire. Cela aura un impact directement sur la disponibilité de la main-d'œuvre en physiothérapie et indirectement sur la prise en charge de la patientèle québécoise. Les stages cliniques doivent demeurer un moment charnière pour ces futurs cliniciens et non un poids financier. ●

Historique

Au Québec, pour compléter la formation de technologue en physiothérapie ou de physiothérapeute, il est obligatoire d'effectuer des stages. Un étudiant à la technique doit compléter au minimum 750 heures d'expérience clinique alors qu'un étudiant universitaire doit effectuer 1 025 heures de stages. Les stages cliniques sont essentiels au parcours des étudiants en physiothérapie. Ils permettent d'acquérir et de consolider leurs connaissances théoriques en plus de mettre en pratique leur raisonnement clinique et de leur donner confiance comme professionnel de la santé.

Au Québec, dans le domaine de la santé, il y a encore un trop grand nombre de stages à temps plein non rémunérés. La non-rémunération des stages soulève la question de la pleine reconnaissance du travail étudiant. Malheureusement, à ce jour, les domaines de stages toujours sans rémunération sont historiquement féminins, tandis que ceux rémunérés sont davantage composés d'hommes.

Lors d'un stage final, il est requis d'effectuer la charge de travail complète d'un professionnel en physiothérapie soit dans le secteur public ou privé. En plus de cet horaire clinique à temps plein, une majorité d'étudiants doivent travailler les soirs et les fins de semaine pour arriver à subvenir à leurs besoins et au paiement de leurs frais de scolarité reliés à leur stage. Certaines maisons d'enseignement obligent les étudiants à effectuer un stage hors de leur région. Cela mène à des frais supplémentaires. Il y en a même qui se retrouvent à payer deux logements en même temps.

Les stages cliniques permettent également d'offrir une meilleure accessibilité à des soins de santé, plus particulièrement en région rurale et éloignée. Elle peut assurer une présence d'étudiants et de professionnels de la santé à des endroits où il y a un manque de main-d'œuvre. Par exemple, un physiothérapeute sera en mesure de voir plus d'usagers avec un ou deux stagiaires en stage final. Cela peut être vu comme un point positif pour l'accessibilité des soins et d'un point de vue économique.

Approuvé en CA le 24 novembre 2024

Tous droits réservés. Les énoncés de position de l'Association québécoise de physiothérapie (AQP) traitent des enjeux politiques, éthiques et sociaux d'un point de vue sociétal et physiothérapique.